

Dans les écoles de garçons des villes, il conviendrait de se préoccuper, au cours supérieur, de la vocation des enfants, et d'orienter leurs études à cette fin. Tous ceux qui ont des aptitudes pour les travaux manuels devraient être orientés vers les écoles techniques, après avoir été préparés spécialement sur les langues française et anglaise, les mathématiques et le dessin.

Ne pourrait-on pas, comme la chose se fait dans quelques écoles primaires de Montréal, introduire le travail manuel dès le degré intermédiaire.

Dans le Rapport de la Commission Royale sur l'enseignement technique, publié à Ottawa il y a une couple d'années, il est dit: "On admet que les exercices manuels devraient avoir leur place marquée dans tous les cours depuis le jardin de l'enfance jusqu'à la onzième ou douzième année, dans le but de développer les facultés et de faire connaître les aptitudes des élèves."

Dans tous les cas, il convient de se renseigner auprès des Directeurs des Écoles Techniques de Québec et de Montréal, afin que les écoles primaires de garçons des villes fassent leur part dans l'œuvre du recrutement de nos futurs techniciens.

C.-J. MAGNAN

---

### Correspondance pédagogique (1)

Mademoiselle,

C'est toujours avec le plus grand plaisir que je réponds aux questions pédagogiques qui me sont posées, ne craignez pas de m'en adresser.

Celle d'aujourd'hui présente un vif intérêt non seulement pour vous, Mademoiselle, mais encore pour toutes les institutrices qui observent et notent les aptitudes de leurs élèves.

"Comment, dites-vous, travailler dans le sens professionnel à l'école primaire?"

Rien n'est plus simple. L'École, Mademoiselle, ne remplirait pas son objet si elle se bornait aux théories de l'arithmétique, aux règles de grammaires les plus usitées, au cours des leçons de choses, aux précis d'histoire.—L'École a une mission plus haute, elle doit former le cœur, orner l'esprit, diriger la volonté en vue de l'avenir. Pour remplir un tel rôle, il faut des efforts soutenus, prolongés de la part de la maîtresse et de celle des élèves; aussi devez-vous profiter de toutes les circonstances qui favorisent non seulement le développement de toutes les facultés intellectuelles et morales, mais encore de celles qui contribuent à l'éclosion des aptitudes professionnelles.

(1) Reproduit de l'*Ecole Française* de juin 1909.